

Le francoprovençal



Bien qu'il soit la plus petite des familles gallo-romanes et qu'il n'ait eu ni l'éclat de l'occitan, ni le prestige du français, le francoprovençal présente beaucoup d'intérêt en raison de sa position particulière, de son histoire et de ses caractéristiques qui sont beaucoup plus nombreuses qu'on ne le croit généralement. De



plus, la littérature en francoprovençal est loin d'être négligeable comme vient de le prouver la récente publication de G. Tuailon consacrée aux œuvres écrites avant 1700 (Tuailon 2001).

I. DOMAINE

Le domaine francoprovençal, comme on peut le voir sur les deux cartes suivantes¹, s'étend actuellement sur trois pays : la France, la Suisse et l'Italie. Il est contigu à la langue d'oïl au Nord, à l'occitan à l'Ouest et au Sud, aux domaines piémontais et alémanique à l'Est.



En France, le franco-provençal est parlé dans une portion de territoire qui s'étend depuis les Monts du Forez à l'Ouest (la ville la plus occidentale est Saint-Etienne) jusqu'en Suisse Romande et en Val d'Aoste (Italie) à l'Est. En Suisse, il est la langue vernaculaire de toute la Suisse Romande à l'exclusion du canton du Jura (au Nord) qui se rattache à la langue d'oïl. En Italie, il est principalement parlé en vallée d'Aoste. C'est, d'ailleurs, dans cette dernière région qu'il est le plus vivant et qu'il bénéficie

du prestige le plus grand. La connaissance et la pratique du parler valdôtain sont, en effet, encouragées par les autorités politiques de cette région qui jouit d'un statut d'autonomie. Grâce à l'enseignement qui est donné dans les écoles et à la pratique familiale, il est connu et souvent employé par les plus jeunes. En Suisse et en France, le francoprovençal connaît un déclin assez avancé. Sa pratique se fait de plus en plus rare et les patoisants ont, le plus souvent, atteint ou dépassé la soixantaine. En France, le francoprovençal ne semble pas avoir bénéficié d'un regain d'intérêt comparable à celui qu'on peut observer dans d'autres aires linguistiques (ex. occitan, catalan, basque, breton, alsacien...) et, si l'on ne fait rien, l'heure de sa disparition comme langue d'expression populaire n'est pas très éloignée. Il faut donc saluer et encourager les tentatives de militants et d'érudits locaux qui s'efforcent (souvent avec bonheur comme c'est le cas en Savoie ou en Bresse...) de remettre en honneur cette langue qui constitue un patrimoine et un facteur d'identité importants. Les causes du déclin de nos langues régionales sont nombreuses et certaines: sont déjà anciennes, notamment en France où le centralisme a été mis en œuvre sous tous les régimes politiques. Parmi les plus importantes, on peut citer la promulgation de l'ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539 par François 1^{er}, qui imposait le français dans la rédaction des actes officiels (même si c'était le latin qui était visé, les langues régionales se sont trouvées concernées), la décision d'anéantir les patois prise par la Révolution, la mise en place d'instituteurs chargés d'apprendre le français mais aussi de faire disparaître les patois, les guerres et le service militaire qui ont fait se rencontrer les hommes

des différentes provinces, les mutations socio-économiques de ces dernières décennies qui ont souvent obligé les gens à changer de région, le développement des médias encore fortement centralisées, etc.

II. HISTOIRE

La Reconnaissance de l'identité francoprovençale ne remonte qu'à la fin du XIX^e siècle. C'est en effet en 1873 que fut reconnue pour la première fois l'originalité des parles gallo-romans du Centre-Est qu'on classait jusqu'alors soit avec les parlers de type français, soit avec les parlers occitans (qu'on appelait alors provençaux).

En proclamant au début des *Schizzi franco-provenzali* « Chiamo franco-provenzale un tipo idiomatico, il quale insieme riunisce, con alcuni suoi caratteri specifici, più altri caratteri, che parte son comuni al francese, parte le sono al provenzale... » (Ascoli 1873), le linguiste italien Ascoli ouvrait la voie à la reconnaissance d'un groupe linguistique qui, certes, présente des traits communs avec le français et avec l'occitan, mais connaît aussi des traits « spécifiques » suffisamment nombreux et importants pour empêcher de le classer dans l'une ou l'autre des deux grandes familles gallo-romanes. Après bien des discussions, la proposition d'Ascoli finit par être acceptée. Il en fut de même pour la dénomination qu'il avait forgée. Cependant, pour bien montrer que cette langue n'est pas un simple mélange de français et de provençal, à la suite de P. Gardette, on a pris l'habitude de réunir les deux parties du nom en supprimant le trait d'union.

Pour expliquer la spécificité du francoprovençal, diverses théories ont été avancées. L'influence des frontières religieuses (diocésaines), qui a surtout été proposée par M. Morf (Morf 1909, 1911), semble avoir été peu déterminante, car la coïncidence entre certaines limites du francoprovençal et les frontières d'anciens diocèses s'explique par le fait que les diocèses correspondent aux zones administratives romaines. L'influence du substrat gaulois défendue par C. Merlo (Merlo 1941) n'est pas plus satisfaisante car cette influence n'a laissé que peu de traces (toponymie essentiellement et quelques types lexicaux). La théorie du superstrat dont le principal artisan fut W. Von Wartburg connut son heure de gloire. Pour Wartburg (Wartburg 1967), le superstrat burgonde aurait joué dans la formation du francoprovençal un rôle comparable à celui exercé par le superstrat francique dans l'évolution du français. Pas plus que les précédentes, cette théorie ne peut cependant expliquer l'origine du francoprovençal car, comme l'ont montré différentes études (cf. en particulier Schülé 1971 / Hilty 1971), l'influence burgonde a été assez réduite (des noms de lieux et une vingtaine de mots).

L'explication de l'origine et de l'histoire du francoprovençal est plutôt à rechercher dans la latinisation de ce domaine et dans l'influence jouée par une

ville, Lugdunum (Lyon). La romanisation de la plus grande partie du domaine s'est, en effet, opérée à partir de Lugdunum qui fut fondé en 43 avant Jésus-Christ et qui prit une importance considérable en devenant la capitale des Gaules. La romanisation de la partie orientale ne se fit cependant pas à partir de Lugdunum mais à partir du Valais après la prise de Martigny et l'installation des Romains dans la Vallis Poenina. Mais cette région fut par la suite (2^e siècle) rattachée à la province des Alpes Graiae et Poeninae (Les Alpes Grées et Pennines) dont la capitale était Mouthiers en Tarentaise.

Il semble, comme l'a démontré P. Gardette (1983), que les routes ont joué un rôle considérable dans l'histoire du francoprovençal puisque le domaine franco-provençal correspond assez bien à l'aire qui s'étend autour des deux routes qui reliaient Lyon (ou Vienne) à Rome. À partir d'Aoste (aujourd'hui petit village de l'Isère situé près du Rhône), l'une de ces routes longeait le cours du Rhône jusqu'à Genève et, après avoir contourné par le nord le Lac Léman, descendait sur Aoste (Italie) en empruntant le col du Grand Saint-Bernard. L'autre route suivait le cours de l'Isère, franchissait les Alpes au col du Petit Saint-Bernard et arrivait également à Aoste (Italie).

L'analyse du vocabulaire francoprovençal (cf. notamment Gardette 1983, Schmitt 1974a, 1974b, 1977) a montré que cette aire a connu une latinisation assez différenciée. Il y a d'abord eu une latinisation avec une langue assez pure et littéraire comme le prouvent les continuateurs des mots latins poétiques (par ex. MOLARIS > *molar*, *moular* « talus, monticule ») ou les survivances du neutre (par ex. FAGUM > *fai* « faîne », FRAGUM > *fré* « fraise »). La carte *brebis* illustre bien cette situation, la carte « brebis » où l'on voit que le francoprovençal, comme le provençal, utilise un continuateur du latin FETA, mot poétique utilisé notamment par Virgile et signifiant originellement « femelle qui a mis bas », alors que le français emploie *brebis* qui vient de *BERBIX déformation populaire de VERVEX qui signifient « bélier »).



Après l'indépendance de Lugdunum face à la Provincia, la latinisation s'est faite avec un latin tardif et populaire. De la capitale des Gaules, cette latinisation a rayonné sur l'aire qui correspond à l'actuel domaine francoprovençal mais aussi sur la Gaule du Nord. Cette latinisation a donné naissance à un ensemble qu'on peut appeler gallo-roman du Nord, par opposition au gallo-roman du Sud, représenté aujourd'hui par l'occitan. C'est cette communauté ancienne avec la Gaule du Nord qui explique que le francoprovençal possède plus d'affinité avec la langue d'oïl (et donc le français) qu'avec la langue d'oc. La communauté avec la langue d'oïl est illustrée, par exemple, par la carte « avoine » qui montre que le francoprovençal et la langue d'oïl utilisent un continuateur du latin AVENA, alors que l'occitan emploie un continuateur du latin CIBATA, participe passé du verbe CIBARE « nourrir le bétail »).



La région de Lugdunum a connu aussi des créations populaires, comme le montre la carte « balayer » qui fait apparaître l'emploi d'un type lyonnais particulier *couavi* qui remonte à *SCOPIARE, réfection populaire d'après SCOPARE « balayer » qui a, lui-même, donné *écova* dans l'est du francoprovençal, *escobar* en occitan et *chover* en wallon).



Le francoprovençal pré-sentait encore une certaine unité à la fin du Moyen Age comme le prouve la carte « poule » : lorsque le type *geline* ou *galina* issu du latin GALLINA a disparu dans la plupart des parlers gallo-romans, le francoprovençal s'est distingué du français et de l'occitan qui ont adopté le type *poule*, en créant le dérivé *poulaillie*.

La naissance du franco-provençal, qui se situe probablement aux premiers temps de l'époque carolingienne, s'explique par une segmentation du gallo-ro-

man du nord consécutive aux invasions germaniques. Alors que les Burgondes qui ont occupé l'aire qui nous intéresse ont laissé peu de traces sur son parler, les Francs ont profondément modifié la langue du Nord de la Gaule où ils s'implantèrent. Ce fut, notamment, le cas pour le parler de l'Île-de-France qui deviendra le français. Comme l'a bien expliqué G. Tuaillon, la scission du francoprovençal tient au fait que le francoprovençal n'a pas effectué certains changements qui se sont produits dans le reste du gallo-roman du Nord, en particulier la disparition de toutes les voyelles atones finales qui a conduit à l'oxytonisme généralisé (propre à la langue d'oïl), la transformation du A tonique libre en *é*, la palatalisation du U. Comme le francoprovençal a constamment fait preuve d'un conservatisme plus grand que la langue d'oïl qui n'a jamais cessé d'innover, on peut, à la suite de G. Tuaillon, définir le francoprovençal comme du « protofrançais resté à l'abri de certaines innovations septentrionales » (Tuaillon 1972). Le francoprovençal est, en effet, sur certains points (ex. diphtongues qu'il a maintenues, double évolution du A...) plus proche de l'ancien français que le français actuel.

L'histoire du francoprovençal a d'abord été étroitement liée à Lyon qui en a constitué le principal centre-directeur. Mais, comme cette grande ville a adopté très tôt le français (le prestige de la langue du roi avait commencé à se faire sentir au XII^e siècle et à la fin du XIV^e le français remplaçait la langue locale dans la rédaction des actes officiels (Durdilly 1972), dès la fin du Moyen-Age, le franco-provençal s'est trouvé privé de véritable centre-directeur, car aucune autre ville ne prit le relais (y compris Genève qui avec Lyon constitue l'axe autour duquel s'est

constitué le francoprovençal). Cela s'est traduit par un foisonnement des évolutions et une grande fragmentation que n'ont fait qu'amplifier la géographie tourmentée et le manque d'unité historique des régions constituant cet ensemble. C'est dans cet éparpillement que résident l'originalité et une part importante de l'identité du francoprovençal. Cette situation explique que des regroupements de patois en familles dialectales comparables à ceux que l'on opère en langue d'oïl ou en occitan, ne puissent être effectués.

La distinction entre un francoprovençal du nord et un francoprovençal du sud qu'ont proposée O. Keller et H. E. Keller (O. Keller 1919/1928, H. E. Keller 1961) a été vivement critiquée et n'a pas été retenue. De même, les dénominations de francoprovençal de l'ouest, du centre et de l'est, qu'on utilise parfois, pour désigner le Lyonnais (ouest), la partie suisse et italienne (est) et la partie française située entre les deux aires précédentes (centre), n'ont aucun fondement scientifique, car, s'il est vrai qu'il existe des différences entre certaines parties du francoprovençal, elles ne suivent pas le couloir Saône-Rhône à l'ouest et les frontières politiques actuelles à l'est. Il n'existe pas, non plus, de spécificités importantes qui permettent d'isoler une région à l'intérieur de cet ensemble. Cette observation vaut pour la Savoie car il n'est pas possible de délimiter une entité savoyarde à l'intérieur du francoprovençal. Les parlers savoyards présentent d'assez grandes différences entre eux et beaucoup de traits que l'on trouve en Savoie s'observent aussi en dehors de la Savoie. C'est vrai pour la phonétique, la grammaire et même le vocabulaire. La douzaine de types lexicaux savoyards qu'a repérés Ch. Abry dans l'article qu'il a publié en 1979 dans les *Sources régionales de la Savoie* (Abry 1979), ne suffisent pas à créer une identité particulière. Il a, d'ailleurs, lui-même écrit que « la coïncidence approximative entre l'extension d'un type lexical et l'une des limites qu'a pu prendre le Duché de Savoie est l'exception plutôt que la règle » (p. 527). Parmi les types lexicaux identifiés par Abry comme savoyards ou attestés spécialement en Savoie, on trouve par exemple : *recor* "regain", *cetour* "cellier", *verdasse* "écuréuil", *encura* "curé", *si* "âtre", *nant* "torrent", *croison* "pomme sauvage", *cise* "haie". Certains de ces types se retrouvent au Val d'Aoste : c'est notamment le cas de *recor*, de *verdasse* et d'*encura*. Le Val d'Aoste, malgré ses spécificités, ne me semble pas, non plus, former une famille dialectale indépendante ou très spécifique.

III. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

L'identité du francoprovençal ne saurait se réduire à des faits non spécifiques, c'est-à-dire à des traits qu'il partagerait tantôt avec la langue d'oïl, tantôt avec l'occitan. Il y a, en effet, entre tous les patois qui constituent cet ensemble un certain nombre de traits communs importants qui permettent de le distinguer de l'occitan et du français, c'est-à-dire des deux autres familles gallo-romanes. La spécifici-

té du francoprovençal s'observe dans le lexique, comme nous l'avons déjà vu, ainsi que dans la morpho-syntaxe, mais c'est dans la phonétique qu'elle trouve son expression principale. Avant de passer en revue quelques évolutions caractéristiques de ce groupe, il convient de signaler que les lignes isoglosses (c'est-à-dire les limites) représentatives de ces évolutions présentent souvent des décalages importants, ce qui est le signe d'une différenciation progressive des langues facilitant l'intercompréhension entre des populations appelées à avoir des contacts fréquents.

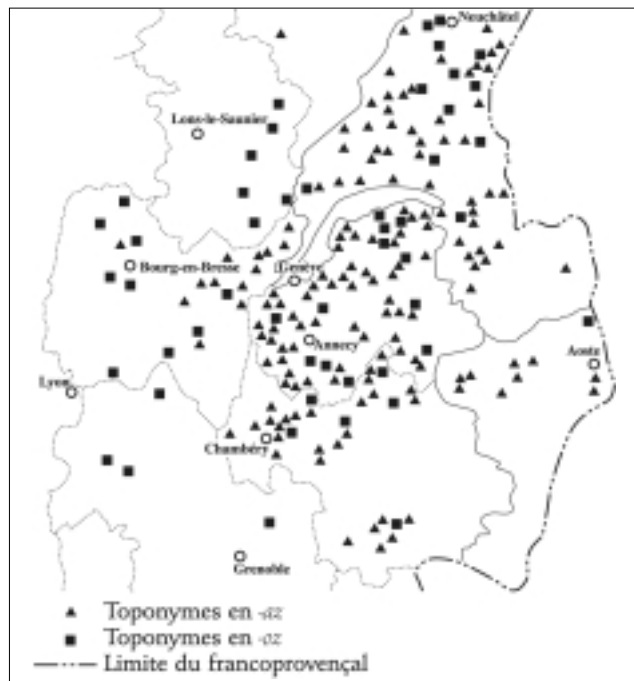
1. Phonétique

La spécificité du francoprovençal a été établie et définie d'abord à partir d'évolutions phonétiques. C'est, d'ailleurs, à partir de deux de ses traits phonétiques jugés les plus représentatifs qu'a été effectuée sa délimitation précise par rapport aux langues gallo-romanes voisines.

a) Délimitation francoprovençal - langue d'oïl

La limite nord du francoprovençal correspond à l'isoglosse séparant le paroxytonisme possible (francoprovençal) et l'oxytonisme généralisé (langue d'oïl). Le francoprovençal a, en effet, conservé certaines voyelles atones finales (en particulier le A et le O). Il connaît donc la mélodie paroxytonique (ex. *ala* « aile », *rosa* « rose ») et possède deux types de mots : des paroxytons et des oxytons. Le maintien des voyelles atones finales *-a* et *-o* est notamment à l'origine de nombreux toponymes en *-az* et *-oz* (ex. : *La Clusaz*, *La Forclaz*, *Culoz*...) que l'on rencontre dans l'espace francoprovençal depuis Lyon jusqu'à la Suisse romande et au Val d'Aoste.

Le graphème *z* des finales *-az* et *-oz* a, en effet, été utilisé pour indiquer que le *a* ou le *o* précédent était atone. En langue d'oïl, au contraire, par suite de l'amuïssement des voyelles atones finales, tous les mots



sont devenus oxytons car l'accent porte toujours sur la dernière voyelle prononcée [*ail(e)*, *ros(e)*]. Cette isoglosse sépare en fait la langue d'oïl (et donc le français) des autres langues romanes puisque ces dernières (y compris le francoprovençal) ont toutes conservé la mélodie paroxytonique.

b) Délimitation francoprovençal-occitan

La différence principale entre le francoprovençal et l'occitan réside dans l'évolution du A (tonique ou atone). Alors qu'en occitan l'évolution du A est uniforme dans tous les mots, en francoprovençal A a connu une double évolution conditionnée par la nature de la consonne précédente : tandis qu'il reste *a* lorsqu'il n'est pas précédé d'une consonne palatale (le *a* tonique pouvant d'ailleurs se vélariser, c'est-à-dire devenir *o*, dans certaines aires), derrière une consonne de type palatal il évolue, selon les régions, en *i* ou *e*. La désinence -ÁRE des verbes du premier groupe est donc représentée par *-a* ou *-o* (ex. *ama* < AMÁRE) et par *i* (ou *e*) (ex. *mangi* < MANDUCÁRE). Il en est de même pour -A désinence des adjectifs et noms féminins singuliers (ÁLA > *ala* mais VÁCCA > *vachi*). La limite ouest et sud du francoprovençal correspond donc à l'isoglosse de la double évolution du A. Lors des enquêtes que j'ai effectuées de part et d'autre de cette isoglosse, j'ai pu constater que les patoisants étaient eux-mêmes très sensibles à ce trait distinctif qui touche un nombre considérable de mots.

c) Autres caractéristiques

Voici quelques autres évolutions phonétiques qui caractérisent assez nettement le francoprovençal :

- Maintien du U et du O atones finaux
U atone final, désinence du masculin, se maintient dans certaines circonstances sous la forme *ou* ou *o* (ex. : CÚBITU > *codou*, *codo*). Il en est de même pour O désinence verbale de la première personne du singulier (ex. TRÉMULO > *tremblo* « je tremble »). Ce conservatisme singularise nettement le francoprovençal à l'intérieur du gallo-roman.
- Maintien du timbre vélaire du U latin
Le U s'est le plus souvent palatalisé en *u* en francoprovençal. Il a cependant conservé son timbre vélaire dans quelques buttes-témoins importantes, notamment dans le centre (Bugey) et dans l'est (Valais) où l'on continue à dire *venou* (< VENÚTU). La palatalisation n'a pas eu lieu, non plus, dans une très grande partie du domaine lorsque U était suivi de consonne nasale (ex. UNU > *on* « un ») ou lorsqu'il s'est trouvé en hiatus (ex. VENÚTA > *venoua*).
- Diphtongaison de E et O accentués
Les voyelles E et O (brèves et longues) se sont diphtonguées en syllabe ouverte en francoprovençal comme en français, mais les résultats actuels de cette

diphthongaison varient fortement d'une région à l'autre. Aussi PÉDE « pied » est aujourd'hui représenté par *pié*, *pia*, *pyé*, *pya* ou *pi* dont le *i* s'explique par l'évolution d'une ancienne diphthongue décroissante *ie*.

– Nasalisation des voyelles

Les voyelles ont été nasalisées dans les mêmes contextes qu'en français. Cependant le francoprovençal se distingue du français parce qu'il a le plus souvent gardé à la voyelle nasalisée son timbre original (VENTU > *vein*, PANE > *pan...*) et qu'il a conservé les voyelles nasales placées devant consonne nasale intervocalique (LANA > *lanna* « laine »). À noter que, dans certaines aires, les voyelles nasales ont pu se dénasaliser (ex. *vein* « le vent » est devenu *vè*).

– Déplacement de l'accent

Ce qu'on a appelé le « malaise de l'accent », qui apparaît comme une caractéristique importante du francoprovençal, s'est traduit par deux évolutions différentes. Le plus souvent, le francoprovençal a tendance à faire reculer l'accent de la pénultième sur la voyelle atone finale (néo-oxytonisme). Cette tendance se manifeste surtout dans mots de trois syllabes (ex. *farina* > *farina*, *farna*) mais elle affecte aussi les mots de deux syllabes, en particulier en fin de phrase ou de groupe (*codo* > *codo*). Les foyers de néo-oxytonisme les plus actifs sont situés dans la partie centrale (région de Grenoble et Haute-Savoie en particulier). Dans l'est, on observe, au contraire, une avancée de l'accent (ex. *farna* « farine »).

– Palatalisation de C et G devant -A

Le francoprovençal a palatalisé le C et G initiaux ou placés derrière consonne comme l'ont fait le français et le nord-occitan. Cependant la partie centrale du francoprovençal a innové en faisant évoluer ces consonnes vers les interdentaires *s* et *z* (ex. CATTU > *sha* « chat », LARGA > *larzhi* « large »). Certains parlars se sont singularisés en faisant évoluer le *sh* jusqu'à *f*.

– Affaiblissement des consonnes occlusives intervocaliques

En position intervocalique, les occlusives se sont affaiblies comme en français (l'affaiblissement allant jusqu'à l'amuïssement pour les dentales T et D). Cette évolution sépare nettement le francoprovençal de l'occitan comme le montre le tableau suivant :

latin	français	francoprovençal	occitan
SAPONE	savon	savon	sabon
PACARE	payer	payi	pagar
VITA	vie	via	vida
AUDIRE	ouïr	ovi	ausir

2. Morphosyntaxe

Le francoprovençal manifeste également une certaine originalité sur le plan grammatical. Parmi les éléments de morphologie que l'on rencontre dans l'ensemble ou la plus grande partie du domaine et qui singularisent le plus cette famille linguistique, on peut citer les traits suivants :

- l'article défini détermine le genre et le nombre, sans la présence du *s* du pluriel, car chaque forme est différente (Martin 1972), comme le montre l'exemple suivant :

	singulier	pluriel
masculin	lo	lou
féminin	la	le

- l'adjectif possessif masculin singulier connaît, à la première et à la deuxième personnes du pluriel, des formes *notron*, *votron*, analogiques des formes correspondantes de la première, deuxième et troisième personnes du singulier (*mon*, *ton*, *son*) (Hasselrot 1938).
- les formes du pronom personnel neutre (sujet et complément) sont différentes des formes du pronom personnel masculin singulier (Martin 1974), comme le montre l'exemple suivant :

	neutre	masculin singulier
sujet	o	i
complément	ou	lo

- la forme accentuée du pronom démonstratif neutre comporte une finale *-en* (*cen*) qui remonte probablement au latin INDE et s'oppose aux formes des autres familles gallo-romanes qui remontent au latin HOC (occitan : *aquo* < *ACCU + HOC ; français *ce* < ECCE + HOC).
En ce qui concerne la morphologie verbale, quelques caractéristiques importantes méritent également d'être signalées.
- La désinence *-o* de la première conjugaison latine a été étendue à l'ensemble des conjugaisons et à d'autres temps (ex. *veno* « (je) viens », *alavo* « j'allais »).
- Au singulier de l'indicatif présent des groupes II et III, le francoprovençal présente une structure originale (1^e pers. 2^e pers. = 3^e pers. ex. *veno* « je viens » *vein* « tu viens » = *vein* « il vient ») qui le différencie aussi bien du français (1^e pers. = 2^e pers. = 3^e pers.) que de l'occitan (1^e pers. 2^e pers. 3^e pers.).

- A la 2^e personne du pluriel de l’indicatif présent et de l’impératif du groupe III, le francoprovençal utilise de nombreuses formes fortes (c’est-à-dire accentuées sur le radical) en *-te* ou *-de* (ex. FÁCITIS > *fate* ou *fade*, SÁPITIS > *sète*, *sède*, *VÍDITIS > *vète*, *vède*). La finale *-de* des formes fortes a, dans certaines régions, été sentie comme exposant caractéristique de la 2^e personne du pluriel et été ajoutée aux désinences *-a*, *-i*, *-è* des autres groupes (ex. *alade* « vous allez », *venide* « vous venez »).
- À l’indicatif imparfait on assiste actuellement à une désorganisation du système originel basé sur une distinction entre les formes du premier groupe comportant le suffixe *-av-* issu des formes latines en *-ABA(M)* (ex. *alavo* « j’allais ») et les formes des groupes II-III issues des formes latines en *-EA(M)*, *-IA(M)* (ex. *venia* « tu venais »). En effet, soit le suffixe en *v* du groupe I qui a été senti particulièrement expressif a, par analogie, été introduit dans de nombreuses formes des groupes II-III (ex. *venivo* « je venais »), soit les terminaisons des groupes II-III ont remplacé celles du groupe I (ex. *tsantia* « tu chantais »).
- Au passé simple (temps qui, comme en français, a tendance à disparaître), les terminaisons sont le plus souvent en *-i* (ex. *ali* « j’allais », *veniron* « ils viennent »).
- Le suffixe inchoatif est *-ess-* (< *-ESC*) et non *-iss-* (ex. *finesso* « je finis »).

Entité longtemps ignorée ou niée, le francoprovençal forme un ensemble linguistique à la fois divers et singulier. Moins conservateur que l’occitan mais moins innovant que la langue d’oïl, il constitue une zone originale entre le français, langue très fortement marquée par le superstrat germanique, et les langues romanes du Sud restées plus proches du latin.

Jean-Baptiste Martin

BIBLIOGRAPHIE

ABRY, CHRISTIAN, “Le paysage dialectal”, in *Les sources régionales de la Savoie*, Paris, Fayard, 1979, 525-557.

ASCOLI, GRAZIADIO ISAIA, *Schizzi franco-provenzali*, AGI 3 (1878), 61-120. (La différence de date entre le texte d’Ascoli 1873 et le tome 3 de AGI vient de ce que ce dernier est formé par un groupement d’articles parus ultérieurement.)

CONSTANTIN, AIMÉ / DÉSORMAUX, JOSEPH, *Dictionnaire savoyard*, Paris / Annecy, Bouillon / Abry, 1902.

- DURAFFOUR, ANTONIN, *Glossaire des patois francoprovençaux*, Paris, CNRS, 1969.
- DURDILLY, PAULETTE, “Ecrivait-on encore en dialecte à Lyon vers la fin du XIV^e siècle ?”, *RLiR* 36 (1972), 276-283.
- GARDETTE, PIERRE, *Géographie phonétique du Forez*, Mâcon, Protat, 1941.
- GARDETTE, PIERRE, *Etudes de géographie morphologique sur les patois du Forez*, Mâcon, Protat, 1941.
- GARDETTE, PIERRE, *Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais*, 5 vol., Paris, CNRS, 1950-1976.
- GARDETTE, PIERRE, *Etudes de géographie linguistique*, Strasbourg, Société de linguistique romane, en dépôt à la librairie Klincksieck, Paris, 1983.
- HASSELROT, BENGT, “Le francoprovençal se compose-t-il de deux groupes principaux, un septentrional et un méridional ?”, *StN* 7 (1934), 1-17.
- HASSELROT, BENGT, “Sur l’origine des adjectifs possessifs NOSTRON et VOSTRON en francoprovençal”, *StN* 11 (1938), 62-84.
- HILTY, GEROLD, *Le problème burgonde vu par un romaniste*, in Marzys 1971, 48-51.
- HUBSCHMIED, JOHANN ULRICH, *Zur Bildung des Imperfekts in Francoprovenzalischen*, Halle, Niemeyer, 1914.
- KELLER, HANS ERICH, *Etudes linguistiques sur les parlers valdôtains*, Bern, Francke, 1958.
- KELLER, HANS ERICH, “Essai d’explication historique d’une segmentation dialectale dans le francoprovençal”, in *Actas do IX congresso internacional de linguística românica, 31 de marzo-4 de abril 1959*, vol. 2, Lisboa, Centro de estudos filológicos, 1961, 339-359.
- KELLER, OSCAR, *Der Genferdialekt, dargestellt auf Grund der Mundart von Certoux*, Zürich, 1919.
- KELLER, OSCAR, *La flexion du verbe dans le patois genevois*, Genève, Olschki, 1928.
- KRIER, FERNANDE, *La zone frontière du francoprovençal et de l’alémanique dans le Valais*, Hamburg, Buske, 1985.
- LOBECK, KONRAD, *Die französisch-frankoprovenzalische Dialektgrenze zwischen Jura und Saône*, Genf, Droz, 1945.
- MARTIN, JEAN-BAPTISTE, “L’article défini en francoprovençal”, *TraLiLi* 10 : 1 (1972), 341-397.
- MARTIN, JEAN-BAPTISTE, “Le pronom personnel de la 3e personne en francoprovençal central : formes et structures”, *TraLiLi* 12 : 1 (1974), 85-116.

- MARTIN, JEAN-BAPTISTE, *Le verbe francoprovençal*, Thèse, Grenoble, 1979.
- MARTIN, JEAN-BAPTISTE, “La limite entre l’occitan et le francoprovençal dans le Pilat”, *Etudes Foréziennes* 10 (1979), 75-88.
- MARTIN, JEAN-BAPTISTE / TUAILLON, GASTON, *Atlas linguistique et ethnographique du Jura et des Alpes du Nord (francoprovençal central)*, 4 vol., Paris, CNRS, 1971-1981.
- MARZYS, ZYGMUNT (ed.), *Actes du colloque de dialectologie francoprovençale*, Neuchâtel 1969, Neuchâtel / Genève, Faculté des Lettres / Droz, 1971.
- MERLO, CLEMENTE, *La Francia linguistica odierna e la Gallia di Giulio Cesare*, Roma, Reale Accademia d’Italia, 1941 (Rendiconti della classe di scienze morale et storiche, estratto dal fasc. 5-7, Serie VII, vol. 2, 1940, 63-73).
- MORF, HEINRICH, “Mundartenforschung und Geschichte auf romanischem Gebiet”, *BDR* (1909), 1-17.
- MORF, HEINRICH, *Zur spralichen Gliederung Frankreichs*, Berlin, Reimer, 1911 (Abhandlungen der Kgl. Preussischen Akademie der Wissenschaften, Phil.-Hist. Klasse, Mem. II, 3-37).
- SALA, MARIUS / RHEINHEIMER, SANDA, “Bibliographie francoprovençale”, *RLiR* 31 (1967), 383-429 ; 32 (1968), 199-234.
- SCHMITT, CHRISTIAN, *Die Sprachlandschaften der Galloromania*, Bern / Frankfurt, Lang, 1974.
- SCHMITT, CHRISTIAN, “Genèse et typologie des domaines galloromans”, *TraLiLi* 12 : 1 (1974), 31-83.
- SCHMITT, CHRISTIAN, “Formation du domaine francoprovençal”, *RLiR* 41 (1977), 91-103.
- SCHÜLE, ERNEST, “Le problème burgonde vu par un romaniste”, in Marzys 1971, 27-47.
- TUAILLON, GASTON, “Limite nord du provençal à l’est du Rhône”, *RLiR* 28 (1964), 127-142.
- TUAILLON, GASTON, “Principes pour distinguer français et francoprovençal”, *RLiR* 31 (1967), 292-296.
- TUAILLON, GASTON, “Aspects géographiques de palatalisation U > ü en galloroman et notamment en francoprovençal”, *RLiR* 32 (1968), 100-125.
- TUAILLON, GASTON, “Le francoprovençal : progrès d’une définitifion”, *TraLiLi* 10 : 1 (1972), 293-339 (cet article a fait l’objet d’une publication spéciale du centre d’études francoprovençales “René Willien”, Saint-Nicolas (Aoste) en 1983).

TUAILLON, GASTON, *La littérature en francoprovençal avant 1700*, Grenoble, Ellug, 2002.

WARTBURG, WALTHER VON, *La fragmentation linguistique de la Romania* (trad. fr. par J. Allières et G. Straka), Paris, Klincksieck, 1967.

NOTES

¹ Les cartes présentées ont déjà été utilisées pour l'illustration de la plaquette *Les Rhônalpins et leurs langues : du latin de Lugdunum au français d'aujourd'hui* que nous avons préparée à l'occasion de l'exposition internationale "Tu parles !? Le français dans tous ses états" (Editions lyonnaises d'art et d'histoire, Lyon, 2000). et dont la présente contribution reprend certains éléments. Dans cette contribution ont été également repris certains éléments que j'avais développés dans l'article « Französisch : frankoprovenzalisch » que j'ai publié en 1990 dans *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, band V, 1, p. 675 (Martin 1990).